REPUBLIQUE DU BENIN
^^^^^^^^^^^

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
^^^^^^^^^^^^^

DECRET N° 2006-605 DU 10 NOVEMBRE 2006

Chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre de la Défense Nationale de l'intérim de **Me Abraham D. ZINZINDOHOUE,** Ministre de la Justice Chargé des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement pour compter du **mercredi 08 novembre 2006.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90 - 032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

VU le Décret N°2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement et le Décret N° 2006-414 du 17 août qui l'a modifié;

VU le Décret N°2006-600 du 02 novembre 2006 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 02 novembre 2006 ;

D E C R E T E

Article 1er : Pour compter du mercredi 08 novembre 2006, Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**, Ministre de la Défense Nationale est chargé de l'intérim du Ministre de la Justice, Chargé des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement pendant l'absence de Maître Abraham D. ZINZINDOHOUE.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 10 novembre 2006

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat
Chef du Gouvernement absent,
Le Ministre de la Défense Nationale
chargé de l'intérim,

Issifou KOGUI N'DOURO

Ampliations: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 24 MF 4
MINISTERES 22 DEPARTEMENTS 6 SGG 4 JORB 1.